

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MAI 2019

Absents : Rémi Le Dantec, Christiane Diridollou, Franck Genty, Dominique Larvor

POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX LOCAUX COMMERCIAUX

Les travaux des 2 derniers locaux sont achevés.

TRAVAUX SUR SANITAIRES PUBLIQUES

Les sanitaires sont en service

Reste à réaliser les peintures par l'entreprise MAHOU pour un montant total de 1464.02 € TTC.

TRAVAUX DE VOIRIE

Une journée de bouchage de trous par du point à temps dans les chaussées a été réalisée sur l'ensemble de la commune.

KERPRIN – MISSION APAVE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission de sécurité est venue visiter le site de Kerprin et nous a transmis son rapport.

A partir du plan précis actuel et souhaité, relevé par les services du Cabinet CEB Larnicol : mission exécution des plans Michel ORRIERE ; Il est proposé de missionner l'APAVE pour le montage et le suivi du dossier de conformité de l'établissement.

LOGEMENT HEOUZAN – MISSION ADAC

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de la maison Héouzan située 16 rue des Ecoliers.

Afin de nous accompagner dans cette étude, le conseil municipal valide la proposition de l'ADAC comprenant :

- Les rencontres et réunions
- La rédaction du programme, des plans et du dossier de consultation des entreprises pour le recrutement de l'architecte
- L'analyse des offres des architectes
- La participation à l'audition des architectes
- La rédaction du rapport d'attribution de l'architecte
- La participation à la réunion de lancement avec l'architecte retenu.

BATIMENTS COMMUNAUX

le Conseil Municipal valide les devis de l'entreprise de la SARL Active Clean de LANVOLLON comme suit pour le décapage, le démoissage et la préparation des bâtiments communaux :

- Lavage et démoissage des bâtiments (4 jours) pour un montant de 4 330.50 € HT soit 5 196.60 € TTC.
- Décapage de la bibliothèque (2 jours) pour un montant de 2 424.13 € HT soit 2 908.96 € TTC.

PLUI

Le programme du PLUI a été validé en bureau communautaire et un calendrier est établi pour la suite par le LeffArmor :

- 21 mai 2019 : Copil présentation et distribution du règlement
- 6 juin 2019 : Retour des observations des communes sur le règlement
- 12 juin 2019 : Copil validation et ajustement du règlement + réunion publique
- 9 juillet 2019 : Réunion PPA (Personnes Publiques Associées)
- 1^{er} octobre 2019 : Arrêt du PLUIH + Bilan de la concertation en conseil communautaire
- Octobre-Novembre-Décembre 2019 : Consultation des PPA et Communes membres
- 1^{er} semestre 2020 : Enquête publique puis approbation.

Par ailleurs, un registre de concertation va être disponible en mairie de manière à laisser la possibilité d'inscrire ses observations.

TARIFS CANTINE

Le Conseil Municipal valide la proposition tarifaire de la Société CONVIVIO de Bédée pour l'année 2019-2020, à savoir + 1.08 % :

- | | |
|---|-----------------|
| - Déjeuner adulte : | 2.4673 € TTC |
| - Déjeuner Elémentaire : | 2.4673 € TTC |
| - Déjeuner Maternelle : | 2.3159 € TTC |
| - Frais fixes mensuels sur 10 mois | 1761.2965 € TTC |
| - Pénalités par cvt manquant en deça de 17100 | 0.2489 € TTC |

VOIRIE 2019

Différents devis ont été reçus pour les travaux de voirie 2019 :

Trottoirs :

Décapage des trottoirs

Fourniture et mise en œuvre enrobé rouge 0/6

Entreprise COLAS : 22.50 €/M2

Entreprise LOUEDEC : 27.50 €/M2

Entreprise EUROVIA : 30.00 €/M2

Routes :

Préparation support

Fourniture et mise en œuvre enrobé noir 0/10

Entreprise COLAS : 18.00 €/M2

Entreprise EUROVIA : 18.70 €/M2

Travaux de préparation :*Découpe chaussée*

Entreprise COLAS 2.50 €/ML

Entreprise EUROVIA 2.50 €/ML

Tranchée + drain

Entreprise COLAS 43.70 €/ML

Entreprise EUROVIA 45.00 €/ML

Préparation

Entreprise COLAS 6.00 €/M2

Entreprise EUROVIA 9.50 €/M2

Regard 50 x 50

Entreprise COLAS 250.00 €/U

Entreprise EUROVIA 380.00 €/U

Mise à niveau des regards

Entreprise COLAS 90.00 €/U

Entreprise EUROVIA 100.00 €/U

Carrelage langrine

Entreprise COLAS 35.00 €/ML

Entreprise EUROVIA 43.70 €/ML

Le Conseil Municipal s'accorde sur les devis de l'entreprise Colas
pour les travaux de voirie 2019.

Nen Clod	330 M2	12 746.00
Kermabon	190 M2	3 420.00
Coat Nay+rue de Ploumagoar	470 M2	10 350.00
Lotissement de Coat Nay	225 M2	5 060.00
Lotissement de la Mairie	400 M2	9 000.00
Placette devant chez Mr Belleguic	170 M2	3 500.00
Lotissement de Pen Guer	130 M2	2 800.00
Trottoirs devant l'Eglise	80 M2	1 700.00
Lotissement de l'Eglise	200 M2	4 400.00
Impasse du Fournil	40 M2	800.00
	2 235 M2	53 776.00

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE

Emmanuel DARTAILH et Estelle THORAVAL-GRONFIER informe le Conseil Municipal d'une visite de la PMI et de la DDCS à l'école le lundi 13 mai dernier concernant les locaux utilisés dans le cadre de la garderie accueil périscolaire et/ou du centre aéré.

Suite à cette visite il s'avère que :

- un projet pédagogique doit être rédigé
- la personne assurant la direction de la garderie doit être obligatoirement titulaire du diplôme du BAFD.

KERMESSE DE L'ECOLE

Cette année la kermesse de l'école aura lieu le dimanche 30 juin à Kerprin.

ELECTIONS EUROPEENNES

Une proposition des permanences lors des prochaines élections européennes du 26 mai prochain est soumise aux conseillers.